

**LEADER - FINANCEMENT DES FRAIS D'ANIMATION ET DE FONCTIONNEMENT DU GAL  
 « PAYS DU CALAISIS » - ANNEES 2022-2023**
**Rapporteur : Monsieur Ludovic LOQUET, Président**

Par délibération en date du 26 février 2016, le Comité Syndical du SyMPaC a validé les compétences du Groupe d'Action Local (GAL) pour ce qui concerne la gestion du programme LEADER pour la période 2014-2020.

Ce programme a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 par l'avenant n°3 à la convention fondatrice.

Chaque année, il est nécessaire de procéder à une nouvelle demande de financement pour les deux postes liés à ce programme en l'occurrence ceux d'animateur et de gestionnaire.

La clôture du programme étant prévue au 31 décembre 2023, un unique dossier de demande d'aide couvrant les frais salariaux 2022-2023 doit être déposé cette année auprès des services de la Région.

Il est donc proposé un plan de financement prévisionnel pour les exercices 2022-2023 avec une dépense totale évaluée à **51 980 €** au titre de l'année 2022 et **18 400 €** pour l'année 2023.

Le temps passé par l'animatrice en 2022-2023 sur les projets de coopération et d'écriture de la future stratégie LEADER 2023-2027 est valorisé et financé par d'autres lignes budgétaires respectivement 19.03 et 19.01. Les plans de financement afférents feront l'objet de délibérations propres.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses prévisionnelles			Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux 2022	Animateur LEADER	13 200 €	FEADER 2022	23 506 €
	Gestionnaire LEADER	32 000 €	Région Hauts-de-France 2022	12 800 €
Coûts simplifiés 2022 (15% des dépenses de personnel)	Animateur LEADER	1 980 €	Autofinancement SyMPaC (Co financé)	10 074 €
	Gestionnaire LEADER	4 800,00 €	Autofinancement SyMPaC (Top up)	5 600 €
<b>Sous-total 2022</b>		<b>51 980 €</b>		<b>51 980 €</b>
Frais salariaux 2023	Animateur LEADER	- €	FEADER 2023	6 440 €
	Gestionnaire LEADER	16 000 €	Région Hauts-de-France 2023	6 400 €
Coûts simplifiés 2023 (15% des dépenses de personnel)	Animateur LEADER	- €	Autofinancement SyMPaC (Co financé)	2 760 €
	Gestionnaire LEADER	2 400 €	Auto financement SyMPaC (Top up)	2 800 €
<b>Sous-total 2023</b>		<b>18 400 €</b>		<b>18 400 €</b>
<b>TOTAL 2022-2023</b>		<b>70 380 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 380 €</b>

**C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :**

- De valider le plan de financement présenté ci-dessus.
- D'autoriser le Président à :
  - Solliciter les fonds LEADER pour les frais d'animation et de fonctionnement ;
  - Solliciter les subventions de la Région Hauts-de-France dans le cadre de la gestion du programme LEADER ;
  - Signer toute pièce utile à l'exécution de cette présente délibération

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Le Président,**

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-Préfecture le : 15 juin 2022
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCIs le : 15 juin 2022
- sa réception en Sous-Préfecture le : 16 juin 2022

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par :  
Ludovic LOQUET  
Date de signature : 05/07/2022  
Qualité : Président du SYMPAC

**Ludovic LOQUET**

Ludovic LOQUET





## COMITE SYNDICAL DU 31 MAI 2022

Le trente et un mai de l'an deux mille vingt-deux, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le seize mai deux mille vingt-deux, s'est réuni à CALAIS au Musée des Beaux-Arts, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC et sous la Présidence de Monsieur Michel HAMY pour le vote du compte administratif.

### Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Joëlle LANNNOY, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pascal DUBUS, Medhy EL HAIMEUR, Michel HAMY, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Eric BUY, Gabriel BERLY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

### Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Michèle DUCLOY (pouvoir Mme HEUX), Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr DUBUS), Pierre CARON, Julien CORDENOS, Daniel DIWUY (pouvoir Mr AGIUS), Pierre-Henri DUMONT, Gérard GREMAT, Laurent LENOIR, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Charles COUSIN (pouvoir Mr PLANQUE), Yves ENGRAND (pouvoir Mr MELCHIOR), Olivier MAJEWICZ (pouvoir Mr VERMERSCH), Olivier PLANQUE, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Antoine PERALDI, Thierry POUSSIÈRE (pouvoir Mr VASSEUR), Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Secrétaire de séance : Monsieur Eric BUY